



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inspection du travail

Question écrite n° 97753

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les conclusions du rapport de la Cour des comptes concernant les inspecteurs du travail. En effet, la Cour des comptes relève des dysfonctionnements au sein de l'inspection du travail. Elle remarque que « les deux tiers du corps de l'inspection du travail sont affectés en dehors des unités de contrôle ». Entre 2006 et 2010, le nombre de salariés couverts par agent de contrôle est passé de 10 406 à 6 563. De plus, le nombre d'interventions réalisées par agent est en baisse passant de 145 en 2013 à 103 en 2014 alors que l'objectif était fixé à 180. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97753

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6539

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)